

L'INFORM

assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2011

LACAPELLE-MARIVAL

(Extrait du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public)

ORGANISATION

Le service d'assainissement est organisé par la commune.

Communale



Le service est organisé par la commune

EXPLOITATION

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

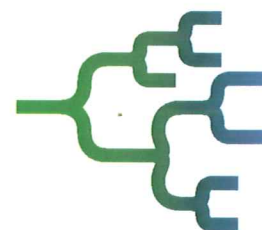
par la société SAUR
En affermage



COLLECTE DES EAUX USÉES

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 539 habitations ou immeubles et 1 industriels ou autres. Le réseau est composé de 13 km de collecteurs et 1 poste de refoulement.

Un réseau de 13 km



ÉPURATION

Les eaux usées sont traitées par la station de Lacapelle-Marival capable de traiter la pollution de 3 500 habitants. Le rejet de l'eau traitée se fait dans Ruisseau le Francès.

1 station

Les boues résiduelles d'épuration sont épandues sur sol agricole.



QUALITÉ DU SERVICE

La station d'épuration de Lacapelle Marival est conforme aux prescriptions administratives.

PRIX

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

232,24 € pour 120 m³

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 232,24 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2012, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1,94 €/m³, **+6,63 % par rapport à 2011**.

Sur ce montant, 47 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 35 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 18 %.



Répartition des montants collectés